

DSDEN Val d'Oise
**A remettre au collège de
secteur**

Année scolaire 2023-2024

Demande d'affectation
COLLEGE DE SECTEUR

Les dossiers sont à déposer auprès du chef d'établissement de votre collège de secteur, la décision d'affectation est de la compétence de Mme la Directrice académique des services départementaux de l'Education nationale, elle est matérialisée par un avis d'affectation.

ELEVE

NOM : Prénom : Date de naissance :

REPRESENTANTS LEGAUX - Coordonnées des deux représentants obligatoires

Représentant 1

Civilité :
NOM : Prénom :
Adresse mail :
Adresse postale, 11 :
Adresse, ligne 2 :
Code Postal : Ville :
Téléphone :

Représentant 2

Civilité :
NOM : Prénom :
Adresse mail :
Adresse postale, 11 :
Adresse, ligne 2 :
Code Postal : Ville :
Téléphone :

SITUATION SCOLAIRE antérieure

NOM de l'ETABLISSEMENT fréquenté en 2022-2023 :

Ville : Département (ou Pays étranger) :
Statut (public, privé sous contrat, privé hors contrat) :

Classe en 2022-2023 : Dispositif particulier : LV 1 : LV 2 :

DEMANDE D'AFECTATION 2022-2023

NOM de l'ETABLISSEMENT demandé pour 2023-2024 :

Classe en 2023-2024 : LV 1 : LV 2 :

DEMANDE : AFFECTATION ETABLISSEMENT DE SECTEUR

SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX

Date de la demande :

Signature Représentant légal 1 : Signature Représentant légal 2 :

- Pièces à joindre à votre demande :
- ☐ Justificatif de domicile – copie facture (EDF, quittance de loyer, Eau) au nom du responsable légal et le cas échéant l'adresse du 2ème responsable légal.
 - ☐ Copie du livret de famille (parents - enfant concerné).
 - ☐ Copie de la notification de passage en classe de 6ème pour les élèves qui entrent en classe de 6ème.
 - ☐ Copie du bulletin scolaire du dernier trimestre de l'année en cours pour les élèves qui entrent en classe de 5ème, 4ème, 3ème.
 - ☐ Certificat de scolarité de l'année en cours pour les demandes d'affectation en cours d'année scolaire.